

2. STRATEGIE

2.2 Formation et accompagnement des administrateurs

RAPPORTEUR : Le Directeur Général

Les attendus réglementaires par rapport aux administrateurs des établissements de crédit sont importants. Nous devons démontrer des compétences collectives suffisantes pour l'administration d'une caisse de Crédit Municipal.

La première étape est de constituer des dossiers administrateurs/trices à déposer sur la plateforme et qui rentre dans le détail (environ 40 pages) du parcours, des autres mandats, des temps disponibles et des compétences dans le champ bancaire. La pratique précédente, jugée suffisante pour ne pas avoir d'opposition aux nominations des précédent(e)s élu(e)s, avait été de prévoir un parcours d'intégration aux nouveaux entrants. Nous vous proposons de reconduire la formule.

Pour les dossiers nous allons revenir vers vous pour les constituer avant l'été. Les délais d'instructions sont longs et génèrent régulièrement de nombreux allers et retours pour répondre aux questions qui nous sont posées. Nous nous efforçons d'être le plus autonome possible sur ces questions mais nous pouvons être amenés à revenir vers vous. Un document présentant les éléments à nous transmettre est remis en séance.

Ce parcours de formation prévoit des temps, à chaque conseil, pour faire de la pédagogie mais passe également par des temps de formation. Nous avons eu recours à un formateur externe pour une formation spécifique « administrateur ». Cela est un socle minimal. Elle pourra se tenir à Nantes dans nos locaux.

En fonction de vos retours sur les dossiers administrateurs, nous envisageons une formation réalisée en interne en fonction de vos besoins sur par exemple : un lexique, la lutte contre le blanchiment, la cybersécurité...

La discussion est à ouvrir sur les périodes idéales pour faire ces formations à partir du mois de septembre.

Le Conseil prend acte de cette information.

NON TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE


CRÉDIT MUNICIPAL
Nantes - Le Crédit Municipal
Le Président du C.O.S.


CRÉDIT MUNICIPAL
Nantes - Le Crédit Municipal
Le Directeur Général